

**Discours colloque violences
conjugales**

Gaillac, 19 septembre 2019

Monsieur le Préfet,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Mesdames les conseillères départementales,

Monsieur le Maire de Gaillac,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la Présidente de l'association « Parole de femmes », chère Betty,

Madame la procureure de Castres,

Monsieur le colonel de gendarmerie du Tarn,

Monsieur le chef d'Escadron de la Gendarmerie du Tarn,

Madame la représentante de la Fédération nationale Solidarités femmes,

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui, tous ensemble, nous disons « Stop » aux violences conjugales. « Stop » !

Les violences conjugales ne doivent plus être des faits divers que l'on voit à la Télé, sur internet ou qu'on entend à la radio. Les violences conjugales doivent être plus fortement dénoncées, jugées et sanctionnées sévèrement.

Il faut se mobiliser, agir et en finir avec ces actes horribles à l'égard des femmes.

Les violences conjugales, c'est une femme tuée tous les deux jours par son conjoint ou son ex-conjoint. Cette situation reste inchangée depuis dix ans. Ces femmes, elles s'appellent Céline, Sarah, Maguy, Clothilde, Eliane ... Et nous pourrions toutes les citer !

107 féminicides ont été déclarés cette année, le 101^{ème} drame ayant tragiquement eu lieu le 1^{er} septembre, dans notre département, à Réalmont, après qu'une femme de 92 ans soit décédée sous les coups de son mari. Cet acte comme les précédents et malheureusement comme ceux à venir, est inacceptable et je tiens comme vous tous ici présents à le dénoncer avec la plus grande fermeté.

15 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en Occitanie.

513 violences conjugales ont été signalées aux forces de l'ordre entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2018, selon la préfecture du Tarn.

Face à cette violence, le président de la République, Emmanuel Macron, et le Gouvernement se mobilisent et agissent. L'égalité femmes-hommes est la première grande cause du quinquennat et elle est à la charge de la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa qui aurait dû être avec nous aujourd'hui mais suite à une contrainte d'agenda, sa présence n'a pas pu se réaliser. Nous le regrettons mais nous la savons à nos côtés.

Chaque Ministre est mobilisé pour agir sur ce sujet dans le cadre de son domaine ministériel, pour réaliser des actions concrètes sur le terrain. L'égalité femmes-hommes est donc l'objet d'une action gouvernementale multiple et transversale !

Depuis le 3 septembre 2019, le Premier ministre Edouard Philippe, et la secrétaire d'Etat ont lancé un Grenelle des violences conjugales afin de consulter l'ensemble des acteurs concernés par ce combat : Ministres, parlementaires, associations, forces de l'ordre, professionnels du logement, avocats, magistrats, services sociaux, familles et proches de victimes ... Ce Grenelle, qui aura lieu jusqu'au 25 novembre, date de la journée internationale contre la violence à l'égard des femmes, n'a qu'un seul objectif : que nous nous mobilisions tous ensemble contre ces violences.

Je ne vais pas vous faire la liste détaillée de ce qui a déjà été acté lors de ce Grenelle, mais l'Etat prend ses responsabilités et nous parlementaires seront vigilants à la bonne démarche des engagements pris : sachez qu'il s'agit de places d'hébergements et de logements temporaires (plus de 1 000 dont 250 en hébergement d'urgence), d'un dispositif anti-rapprochement pour l'auteur des violences, de mieux accueillir les femmes dans les commissariats et gendarmeries pour libérer leur parole. Je sais qu'ici dans le Tarn ce travail est déjà bien avancé et que la formation et la sensibilisation des personnes à l'accueil est une priorité. Le dépôt de plainte en ligne aussi, et qui fonctionnera aussi si l'auteur est identifié, contrairement au pré-dépôt de plainte existant à ce jour, la Ministre de la justice l'a encore affirmé récemment. Ce qui permet à n'importe quelle femme de faire le premier pas sans avoir à se déplacer, ou encore le téléphone grand danger que nous devons optimiser et développer.

Des parlementaires ont été désignés comme référents, et pour notre région il s'agit de mes collègues Jean Terlier, député de la 3^{ème} circonscription du Tarn et Laurence Gayte, députée des Pyrénées orientales ; et à ce titre je profite de l'occasion pour vous dire que des ateliers législatifs seront organisés à Castres le lundi 14 octobre à 18 h et toutes les associations seront invitées.

Des décisions donc au plus près des territoires, car le législatif national est important pour poser le cadre mais ensuite c'est sur le terrain, sur chaque terrain que nous pouvons affiner ce qu'il y a lieu de faire et de mettre en place et nous avons besoin d'écouter et d'entendre les propositions des acteurs qui luttent sur le terrain contre ce fléau.

Est-ce que cela sera suffisant, peut-être pas encore car je crois profondément que nous devons aussi agir sur l'éducation des enfants, et entre autres, la place des filles et le regard des garçons sur les filles dès le plus jeune âge.

Mais en tout état de cause, tout ce qui pourra être fait sera une pierre de plus à ce changement de regard et aussi à cette libération de la parole !

Quand nous avons voté la loi contre les violences sexistes et sexuelles, c'est pour faire changer profondément nos habitudes de penser. Non, siffler une fille dans la rue n'est pas banal!!! Et cela commence par là, et dès le plus jeune âge.

Il existe un numéro pour dénoncer les violences : le 39 19. Avant la campagne lancée le 3 septembre 2019 sur ce numéro pour le Grenelle des violences, seulement 30% de la population connaissait ce numéro, et les services de réception recevaient 140 appels par jour. Depuis cette opération, 54% de la population connaît le numéro et les services reçoivent 1 600 appels par jour.

Mais c'est aussi avec des journées comme aujourd'hui partout en France, que nous agissons dans le bon sens, afin de dénoncer, de ne plus banaliser aucun acte sexiste, de faire savoir, de donner du courage à celles qui encore n'osent pas parler, et au final d'isoler ceux qui sont violents et de les acculer et de leur faire peur : non il n'est pas normal de battre sa femme ! Non ce n'est pas être viril ou être un vrai homme que de battre sa femme !

L'an passé, j'ai assisté au vernissage de l'exposition « femmes déchainées » à Rabastens : un collectif de femmes qui après plusieurs mois de travail ont accepté de parler et de porter haut et fort ce qu'elles avaient subi et ce que leurs enfants aussi avaient subi... des témoignages poignants et qui vous donnent la chair de poule, qui vous heurtent et qui vous mettent en colère aussi. À Rabastens, il n'y avait pas de permanence d'écoute, aujourd'hui avec le CIDFF (Centres d'information sur les droits des Femmes et des Familles), elle ne désemplit pas, malheureusement car cela prouve bien qu'en ruralité bien sûr aussi cette violence existe, et c'est l'objet de ce colloque, et heureusement aussi car ces femmes ont trouvé un accueil proche de chez elles ! Ici à Gaillac cela a été dit, une structure, des associations sont en place, mais il faut que partout sur le territoire, partout, il y ait cet accueil possible !

Votre association « Paroles de femmes », Madame la présidente, a été la première en France à lancer une étude en milieu rural, où l'omerta familiale et encore plus marquée. Vous accueillez, vous accompagnez, vous suivez et vous sauvez toutes ces femmes... et aujourd'hui je tiens à vous rendre hommage et à vous remercier, vous et l'ensemble de votre équipe, pour tout le travail effectué au quotidien !

L'indifférence est le plus grand des mépris : ne pas dénoncer les violences dont nous sommes parfois témoins, doit être considéré comme un crime !

Je terminerai mon propos par un témoignage : il y a six ans, alors que je rentrais chez moi en voiture, en pleine campagne, en plein hiver et sous la pluie battante j'ai croisé une femme qui marchait avec un enfant à ses côtés. J'ai fait demi-tour, je me suis arrêtée à son niveau, j'ai baissé la vitre et je lui ai demandé ce qu'elle faisait là et si elle avait besoin d'aide. Elle fuyait son domicile, un compagnon violent et allait à pied à 6 Km de chez elle, trouver refuge chez une amie. Je les ai pris avec moi et les ai accompagnés chez cette amie. Mais quand au début, j'ai baissé ma vitre et que j'ai croisé son regard, ce que j'y ai vu m'a profondément marqué, et je ne l'oublierai jamais.

C'est pour cela que je serai toujours à vos côtés, combattante et dénonçant tout ce qui doit être dénoncé. Vous avez mon soutien et davantage encore.

C'est chacune et chacun d'entre nous, à notre échelle, que nous arriverons à stopper les violences en agissant, et cela commence dès maintenant dans notre quotidien, dans notre vie, dans nos campagnes, dans nos rues, dans nos communes. Ensemble, disons « stop » !

Je vous remercie.

Marie-Christine Verdier-Jouclas

Députée du Tarn